

# Le handicap à l'université : institutionnalisation, dilemmes et enjeux

## Vers une recherche franco-québécoise

Réflexion sur le travail de reconnaissance  
de nouvelles populations étudiantes  
et sur les handicaps dits *non visibles*

Conclusion du dossier

Anne MARCELLINI  
Université de Lausanne  
LINES - Centre de recherche sur les parcours de vie et les inégalités  
Suisse

**À** LA suite des deux journées denses de présentations, d'échanges et de réflexions croisées du séminaire international organisé à Paris en janvier 2016, qui ont fait se rencontrer des chercheurs et des acteurs de la mise en œuvre des politiques publiques du handicap dans l'enseignement supérieur, venant du Québec et de France, j'ai eu la tâche délicate de tenter une synthèse. En retenant les éléments les plus marquants des communications orales, des débats tenus et des contributions écrites qui sont regroupées dans cet opus, une synthèse en trois points peut être proposée. Tout d'abord, c'est le constat d'un décalage entre les idéaux des textes internationaux promouvant et affirmant les droits des personnes handicapées et la mise en œuvre concrète de dispositifs d'aménagements pour de nouvelles populations d'étudiants ayant des limitations de capacités qui est abordée. Ensuite c'est la question des tâtonnements dans la construction des catégorisations et des étiquetages mis en œuvre sur le terrain des pratiques qui est repris pour montrer comment s'organise le travail de fabrication et de négociation de nouvelles catégories qui doivent permettre la construction d'une université *inclusive*. Enfin, le dernier point reprend les éléments des débats tenus qui permettent de montrer en quoi ces *nouvelles populations étudiantes handicapées* constituent un défi essentiel pour les universités, défi qui, s'il est remporté, produira sans doute aucun des changements importants dans la prise en compte des situations de handicap complexes, dans, mais aussi hors des universités.